

REGLEMENT DU JEU CONCOURS
« TOUT POUR LE LOISIRS – 15 JOURS DE FOLIE ! »
DU 13 AU 27 MARS 2021

ARTICLE 1 : Société organisatrice

LA SOCIETE SODEV,

SAS au capital social de 4 633 424€, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Narbonne sous le numéro 503823783, ayant son siège social situé à Aubagne (13400), 108 Rue du Dirigeable, prise en la personne de son représentant légal domicilié audit siège en cette qualité,

Organise un jeu concours intitulée « **Tout pour le loisirs : 15 jours de folie !** » pour le compte de la société SODEV, exploitant ses activités commerciales sous les enseignes « TPL et Réseau Fourgons »

ARTICLE 2 : Participants

Ce jeu est ouvert à toutes personnes physiques, majeures, résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des employés de LA SOCIETE ORGANISATRICE ou appartenant au groupe de la société organisatrice, et de leur famille et toute personne ayant collaboré à la conception ou réalisation du jeu.

Ce jeu est exclusivement valable sur les concessions : TPL SAINT ALBAN, TPL CASTELNAUDARY, TPL NARBONNE, TPL PREMIUM BEZIERS, TPL VENDARGUES, TPL NIMES, TPL SORGUES, TPL MARSEILLE CAMPING-CAR, TPL ESPACE DETENTE et TPL AUBAGNE du 13 au 27 mars 2021 dans le cadre de la Tout pour le loisirs : 15 jours de folie pendant la quinzaine du camping-car.

ARTICLE 3 : Modalités de participation

Les participants devront remplir le bon de participation disponible à l'accueil des concessions, et le déposer dans l'urne prévue à cet effet aux dates du jeu concours.

Pour être valable, le bon de participation client devra être intégralement rempli des informations suivantes : Nom, Prénom, email, adresse complète, téléphone.

Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte.

La participation au jeu est limitée à une personne par foyer fiscal, et ce sur toute la durée du jeu concours, soit du 13 au 27 mars 2021 de 10h à 18h.

ARTICLE 4 : Lots

Les lots mis en jeu pendant l'opération, sont :

3 weekends en fourgon aménagé ou camping-car, d'une valeur de 345€ avec 300 kms inclus et 3 bons d'achats d'une valeur de 200€ à valoir dans les magasins Narbonne Accessoires.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre valeur en argent pour quelque cause que ce soit.

La société organisatrice se réserve le droit de les remplacer, en tout ou partie, par d'autres lots de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment une rupture même momentanée.

La location doit être effectuée avant 30-06-2021. La location s'entend sous réserve de disponibilité d'un camping-car auprès de l'agence, nous vous conseillons donc de réserver votre semaine le plus tôt possible. La location s'entend conformément aux conditions générales de location de notre réseau Motorhomerent, que vous acceptez voir pièces jointes à ce document.

Pièces justificatives demandées le jour du départ : photocopies de la carte d'identité et du permis de conduire du ou des conducteurs, justificatif de domicile de moins de 3 mois ou extrait KBIS pour les sociétés. Une caution de 3 300€ en 2 chèques (3000€ + 300€).

Tout lot non réclamé avant le 30-05-2021 sera considéré comme perdu.

ARTICLE 5 : Détermination des gagnants :

La détermination des gagnants se fera le mardi 7 Avril 2021 à 11h00 par tirage au sort. Les bons tirés au sort seront désignés gagnant.

Les gagnants seront contactés par téléphone au numéro qu'ils auront renseigné dans le formulaire client, pour les informer de leur gain.

Dans le cas où les participants ne seraient pas joignables, ils devront contacter le Service client TPL au numéro suivant : 04 68 44 16 47, et ce avant la date d'expiration de la validité des lots.

ARTICLE 6 : Droit à l'image - Données à caractère personnel A refaire car soumis à validation opt-in client

Les participants autorisent par avance la publication à des fins commerciales et publicitaires, de leur nom, de leur adresse et de leur image.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge, leurs coordonnées postales. Toute fausse déclaration liée à l'identité, à l'adresse entraîne l'élimination immédiate du participant et le cas échéant le remboursement des lots déjà envoyés.

Dans le cadre du présent jeu, la Société organisatrice est amenée à vous demander un certain nombre de données personnelles. Il vous sera, alors, indiqué, le cas échéant si ces données sont obligatoires ou facultatives. Ces données seront utilisées par nos services internes et nos prestataires pour le traitement de votre demande (inscription à notre newsletter, participation à un jeu, demande d'information, etc.) et pour personnaliser la communication et l'offre produit dans les concessions, les magasins, et sur les sites internet et dans les lettres d'informations du Groupe NARBONNE.

La Société organisatrice pourra également être susceptible de communiquer ces données à ses partenaires commerciaux. Conformément à la législation actuellement en vigueur, vous disposez d'un droit à la portabilité des données, d'accès, de rectification, de modification, d'effacement et d'opposition aux données vous concernant.

Pour cela, il vous suffit de nous en faire la demande à l'adresse, ci-dessous, par mail gestionclient@narbonneaccessoires.fr. Vous pouvez aussi saisir le Délégué à la Protection des Données désigné par le Groupe NARBONNE ACCESSOIRES par mail dap@narbonneaccessoires.fr ou à l'adresse ci-dessous.

TPL SODEV
Service Marketing
5 rue de plaisance
11 100 NARBONNE

ARTICLE 7 : Acceptation du règlement

Le fait de participer au présent jeu implique l'acceptation de ce règlement dans toutes ses conditions et à la renonciation à tout recours contre les décisions de la société organisatrice du jeu.

ARTICLE 8 : Faculté de modification/suppression du jeu

La société organisatrice se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du jeu, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision et sans que la moindre indemnité puisse lui être réclamée de ce fait.

Le jeu peut être annulé en cas de force majeure.

ARTICLE 9 : Dépôt du règlement sur le site www.tpl.fr :

La participation au présent jeu concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, disponible sur notre site internet www.tpl.fr et dans les concessions participant à l'opération.

Celui-ci sera adressé à titre gratuit à toute personne qui en ferait la demande en écrivant à LA SOCIETE ORGANISATRICE, à l'adresse suivante :

TPL SODEV – SERVICE MARKETING – 5 RUE DE PLAISANCE 11 100 NARBONNE

Remboursement du timbre au tarif lent en vigueur.

ARTICLE 10 : Loi applicable

Le présent jeu est soumis à la loi française. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort du TGI de NARBONNE.